

REGLEMENT DE LA COURSE ET DE LA MARCHE

« LES DUCHESSES »

du 15 Octobre 2023

ART. 1 - PARTICIPATION

A- La course de 6 km et la course de 11 km « Les Duchesses d'Uzès», chronométrées, dans la vallée de l'Eure, départ 9h30 de la cour de l'Evêché.

Pour participer à cette course, **certificat médical** obligatoire mentionnant « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition » ou photocopie de la licence (FFA, FFTRI) à remettre au moment de l'inscription en ligne. L'original de la licence pourra être vérifié le jour de la course.

Un classement sera effectué pour les catégories d'âges suivantes : Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors, Vétérans. Age minimum de 16 ans : aucune dérogation ne sera acceptée.

B- LA MARCHE - Randonnée de 6km et 11km : départ à 9h30 de la cour de l'Evêché.

Pas de certificat médical demandé, ouvert à tous.

« je reconnais être physiquement apte à participer aux 6kms ou 11 kms de la marche "Les Duchesses" et je m'engage à participer sous ma propre et entière responsabilité en fonction de mes moyens physiques. »

Les mineurs participeront sous l'entière responsabilité de leurs parents ou accompagnants.

Les chiens sont acceptés mais doivent **IMPERATIVEMENT** être tenus en laisse tout au long du parcours.

Art. 2 – INSCRIPTIONS

1- Pour les courses 6Km et 11Km

Les inscriptions auront lieu sur le site www.endurancechrono.com jusqu'au 14/10/2023 à 12h00 **UNIQUEMENT (Pas d'inscription sur place)**

L'inscription ne sera validée (et dossard attribué s'il y a lieu) qu'après le paiement du montant de l'inscription et validation du certificat médical.

2- Pour la marche 6Km et 11KM

Les inscriptions auront lieu sur le site www.endurancechrono.com jusqu'au 14/10/2023 à 12h00 et sur place, le jour de la course, à partir de 8h00 et jusqu'à 9h20. Les inscriptions seront fermée 10min avant le départ. L'inscription ne sera validée qu'après le paiement du montant de l'inscription.

Art.3 – RENSEIGNEMENTS

Laetitia BRACKEN 06.77.72.07.49

E-mail : lesduchessesduzes@gmail.com

Site internet : <https://lesduchessesduzes.wordpress.com>

Art. 4 – ENGAGEMENT

Engagements pour la course de 6Km à 12€

Engagements pour la course de 11Km à 14€

Engagement pour la marche 6KM à 10€

Engagement pour la marche 11KM à 12€

(Gratuité pour les enfants de moins de 14 ans)

Ravitaillement offert à l'arrivée pour tous.

Le montant des inscriptions déduit des frais sera versé à la Ligue contre le Cancer et à l'Association « Les Roses du Gard »

L'association est assurée pour ce genre de manifestation mais chaque personne doit être obligatoirement assurée individuellement.

Nous dégageons toute responsabilité en cas de non-respect du règlement.

La présence d'un encadrement médical est prévue (médecins, secours).

Aucun ravitaillement n'aura lieu sur le parcours du 6 Km et sur les parcours de marche (6 et 11 Kms)
Les participants sont donc invités à prendre avec eux suffisamment d'eau, particulièrement en cas de fortes chaleurs.
Un ravitaillement pendant la course sera proposé pour les coureurs effectuant le 11km uniquement.

Art. 5 – SANTE

Pour participer aux épreuves, le respect des règles énoncées à l'article 1 est impératif. Sans remise de la photocopie de la licence ou du certificat médical, la participation au parcours « Les Duchesses d'Uzès » sera interdite.

Art 6 -- SECURITE

Toutes les personnes qui participeront à la randonnée ou à la course à pied devront impérativement respecter scrupuleusement le code de la route et les consignes données par les encadrants.

Les randonneurs seront priés de laisser suffisamment d'espace au départ pour les dépassements et de ne pas gêner les coureurs sur le parcours.

Les randonneurs accompagnés de chiens sont priés de les tenir en laisse sur tout le parcours.

Art. 7 – ASSURANCE - RAPPEL

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance

Individuelle accident : chacun se doit de posséder sa propre assurance

Art. 8 – DROIT A L'IMAGE

Les participants renoncent à tout droit à l'image pour les photos prises durant la course et la marche « Les Duchesses d'Uzès ». Elles pourront être utilisées par les organisateurs ou ses partenaires à des fins promotionnelles.

Art. 9– RESPECT DU PARCOURS

Les participants doivent impérativement rester sur le parcours matérialisé par l'organisateur.

Les participants s'engagent à respecter l'environnement notamment en conservant avec eux les emballages de barres énergétiques ou en déposant les détritux dans les poubelles situées à l'arrivée : Le parcours étant situé en zone extra urbaine, il est impératif de respecter, la flore, la faune et l'environnement.

Art. 10- RECOMPENSES

Seront récompensés en fonction de leur classement :

- chez les Hommes : les 3 premiers au scratch du 6km et du 11km
- chez les Femmes : les 3 premières au scratch du 6km et du 11km, ainsi que les 1ere de chaque catégorie d'âge – récompenses non cumulables.

Fait à Uzès le 24.07.2023

L'organisateur


Les Duchesses d'Uzès
1 Place du Duché
30700 Uzès
Association loi 1901
SIRET : 804 646 453 00014
www.lesduchessesduzes.wordpress.com